



# Devenez directrice ou directeur du Département de pharmacologie et physiologie et professeure ou professeur au rang d'agrégé ou titulaire

La [Faculté de médecine](#) de l'Université de Montréal est l'une des premières facultés de médecine francophone au monde. En enseignement comme en recherche, sa vocation s'incarne en une participation active à l'avancement du savoir et à la maîtrise des compétences pour l'amélioration des soins de santé.

Le [Département de pharmacologie et physiologie](#) se positionne en tant que leader dans le domaine des sciences biomédicales, axé sur la recherche, l'enseignement et l'innovation. Fort de son engagement envers l'excellence académique et scientifique, le département contribue de manière significative à l'avancement des connaissances dans les domaines de la pharmacologie et de la physiologie.

## Vos défis au quotidien

À titre de personne directrice, vous jouerez un rôle de leader dans la définition des priorités et des projets du Département. Vous serez au cœur de la gestion globale et du développement de votre unité, en veillant à ce que les décisions respectent la vision stratégique de l'Université, ses politiques et règlements, ainsi que les conventions collectives. À ce titre vous :

- Élaborerez une vision et les priorités du Département, en termes de recherche, de programme d'enseignement et de mobilisation du savoir;
- Collaborerez à la création et à la bonne marche des programmes d'études et de perfectionnement du Département et vous vous assurerez de la qualité des programmes;
- Assignerez les tâches professorales et vous aurez la responsabilité de créer, le cas échéant, des cours pour répondre aux besoins d'innovation pédagogique et d'amélioration continue des programmes;
- Aurez la charge du recrutement du personnel enseignant et accompagnerez les professeures et professeurs dans le développement de leurs carrières;
- Élaborerez les plans de développement du Département en plus d'assumer la responsabilité budgétaire;
- Gèrerez et développerez le fonds philanthropique du Département en assurant la pérennité et en veillant au développement de la recherche et de la relève.

Le mandat de direction est d'une durée initiale de 4 ans, avec possibilité de renouvellement.

À titre de personne professeure, vous contribuerez à la promotion de l'excellence du département, et de la faculté par votre enseignement au premier cycle et aux cycles supérieurs ainsi par vos activités de recherche. Vous jouerez un rôle clé dans le rayonnement de votre discipline et participerez activement au fonctionnement de l'institution. À ce titre, vous :

- Enseignerez activement au premier cycle et aux cycles supérieurs au sein du Département de pharmacologie et physiologie, ainsi qu'au sein d'autres programmes de la Faculté;
- Encadrerez les personnes étudiantes de premier cycle, des cycles supérieurs et de stagiaires postdoctoraux, en contribuant à leur formation académique et scientifique;
- Développerez un programme de recherche novateur, reconnu à l'échelle mondiale, avec l'objectif d'assurer une autonomie financière à long terme;
- Contribuerez activement au bon fonctionnement du Département de pharmacologie et physiologie, en s'impliquant dans divers comités et groupes de travail, renforçant ainsi la vie institutionnelle;
- Participerez activement au rayonnement de la discipline à travers des conférences, la publication de travaux scientifiques et l'organisation d'événements scientifiques de grande envergure.

## Ce qu'il vous faut pour réussir dans ce rôle

- Doctorat dans la discipline;
- Posséder une expérience de recherche et d'enseignement en milieu universitaire;
- Avoir un dossier de publications de haut niveau et rayonnement national et international établi;
- Démontrer des aptitudes à offrir un enseignement et un encadrement universitaire de grande qualité;
- Maîtrise fonctionnelle de l'anglais;
- Détenir une expérience de gestion académique dans une institution universitaire sera considéré comme un atout;
- Avoir une connaissance suffisante de la langue française offert par l'UdeM, en vertu de la [Politique linguistique de l'Université de Montréal](#).

## Davantage d'information sur le poste

- Un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux
- Entrée en fonction prévue le 1<sup>er</sup> juin 2025
- Situé au campus de Montréal

## Comment postuler

Le dossier de candidature transmis à la direction du Département doit être constitué des documents suivants, avant la date limite de l'affichage du 23 février 2025:

- Une lettre de motivation dans laquelle vous énoncez votre vision du développement du Département de pharmacologie et physiologie et le rôle que vous entendez y jouer (deux pages);
- Un curriculum vitæ détaillé;
- Un curriculum vitae abrégé (utiliser le [gabarit](#));
- Un exemplaire de trois publications ou des travaux de recherche récents;
- Un exposé sur la philosophie d'enseignement et d'encadrement (une page);
- Un exposé sur le programme de recherche (deux pages);
- Les coordonnées de trois personnes de référence qui seront contactées afin d'obtenir une lettre de recommandation.

Les personnes candidates retenues (internes et externes) sur la liste restreinte seront rencontrées par le comité de sélection. Elles seront appelées à faire une présentation devant l'Assemblée des professeures et professeurs. Leur dossier de candidature sera alors soumis au scrutin des professeur(e)s du département et ceux-ci pourront s'exprimer sur les candidatures.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à :

Nous vous encourageons à répondre au [questionnaire d'auto-identification](#). Vous trouverez plus d'information à ce sujet dans l'encadré *Équité, diversité et inclusion* qui se trouve à la fin de ce document.

*Selon les procédures de nomination en vigueur à l'UdeM, les membres de l'Assemblée des professeurs et professeurs peuvent consulter tous les dossiers de candidature. Si vous souhaitez que votre candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement, veuillez le mentionner.*

#### AVANTAGES SOCIAUX

- Soins médicaux, paramédicaux, dentaires et assurance voyage
- Un programme d'aide au personnel et à la famille et un programme institutionnel de santé mieux-être
- Un régime de retraite à prestation déterminées offrant une rente indexée à la retraite [rrum.umontreal.ca](http://rrum.umontreal.ca)
- Assurance vie et assurance salaire en cas d'invalidité

#### CONCILIATION TRAVAIL-VIE PRIVÉE

- Jusqu'à 2 ans de congé parental
- Allègement de la charge de travail au retour du congé et jusqu'à ce que l'enfant ait 2 ans
- Deux centres de la petite enfance sur le campus
- Camps de jour l'été et pendant la relâche scolaire au centre physique et des sports de l'UdeM
- Congé de compassion

#### DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- Année d'étude et de recherche
- Fonds de démarrage de la recherche
- Programme de francisation
- Activité de perfectionnement en pédagogie universitaire
- Programme d'allocation pour les dépenses professionnelles et congé de perfectionnement
- Programme d'exonération des frais de scolarité pour vous, votre conjoint ou conjointe et vos enfants à charge

#### ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

L'UdeM met les [valeurs de diversité, d'équité et d'inclusion](#) au cœur de chacune de ses missions. Par l'entremise de son programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE), l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes en situation de handicap à s'identifier et à présenter leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent aussi être adaptés en toute confidentialité selon les besoins des personnes vivant avec des limitations qui en font la demande.

L'Université adopte une définition large et inclusive de la diversité allant au-delà des lois applicables et encourage toutes les personnes qualifiées pour le poste, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature. Conformément aux exigences sur l'immigration en vigueur au Canada, notez que la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.

Le questionnaire d'auto-identification est une démarche volontaire pour favoriser un milieu de de travail et de vie diversifié et inclusif.

Les renseignements personnels que vous nous fournirez sont précieux et nous permettront d'améliorer nos pratiques et de respecter les lois en vigueur.

Les renseignements personnels sont confidentiels. Soyez assuré qu'ils seront colligés et utilisés conformément aux lois fédérales et provinciales applicables, qu'ils ne seront jamais divulgués sans votre consentement et qu'ils ne constitueront pas un frein à votre embauche ou à votre progression de carrière à l'Université de Montréal